

Ce que je retiens avant tout, ce sont les discussions que nous avons eues ensemble au restaurant parlementaire. En général, nous dînions à la même heure, et nous avons eu des discussions très animées à table. Nous n'étions pas toujours d'accord. Joan avait souvent une opinion différente de la mienne, et elle avait une solide formation juridique pour défendre sa position. Je suis néanmoins persuadé d'avoir influencé certains de ses choix au comité, et je l'ai peut-être incitée à faire des compromis jusqu'à un certain point, comme le sénateur Keon dit qu'elle l'a fait.

Vous allez me manquer, Joan. J'espère que ma prochaine voisine sera aussi jeune et belle que vous, et d'un commerce aussi agréable. Vous allez nous manquer, à nous tous. Excellente retraite.

**Des voix:** Bravo!

**L'honorable Joan Neiman:** Honorable sénateurs, je vous remercie beaucoup de tous ces beaux compliments. Je vais les conserver précieusement et les montrer à mes enfants à toutes les Fêtes des mères.

George Burns disait qu'on voit bien qu'un homme vieillit quand il se penche pour lacer ses souliers et qu'il se demande s'il peut bien en profiter pour faire autre chose pendant qu'il est penché. J'ai abandonné les bottines à boutons il y a longtemps, donc je dois vous dire que ce jour me bouleverse un peu.

Quand je pense aux années que j'ai passées ici, je constate jusqu'à quel point cette enceinte a changé. Hier, le sénateur Olson et moi discussions des changements survenus dans cette Chambre, et de la façon différente dont on fait les choses aujourd'hui.

À mon arrivée ici, j'ai constaté que je n'étais que la septième ou la huitième femme à être nommée au Sénat. Cette chambre semblait remplie de personnages aux cheveux blancs, en grande partie des hommes. Ces sénateurs étaient fort élégants; bon nombre d'entre eux étaient corpulents; un certain nombre s'exprimaient très bien et étaient même d'éloquents orateurs.

Tous ces gens m'ont accueillie très gentiment au Sénat. Ils m'ont beaucoup enseigné. Le sénateur Choquette, qui s'asseyait devant moi, était fier de maîtriser la langue anglaise. Il m'écoutait attentivement et n'hésitait pas à corriger mes fautes de grammaire. Il me sermonnait ensuite et me disait que nous ne devrions pas lire nos discours. Malheureusement, je dois avouer que j'ai encore cette mauvaise habitude.

• (1120)

À l'époque, M. Fortier, un homme merveilleux, était greffier du Sénat. Il connaissait non seulement le Règlement, mais aussi l'histoire de notre Parlement. Il aimait bien raconter des anecdotes qui s'étaient déroulées ici même. Il me rappelait énormément le sénateur Forsey, qui est arrivé au Sénat un peu plus tard et est devenu un de mes grands amis et mon mentor. Il nous arrivait, de temps à autre, de faire sédition. Il stimulait le débat et suscitait la controverse au Sénat. J'étais ravie de siéger ici avec le sénateur Forsey.

À mon arrivée au Sénat, le fonctionnement des comités était différent de ce que nous connaissons maintenant. Comme le disait le sénateur Olson, à l'époque, nous abordions les mesures

législatives de façon assez désinvolte: un projet de loi pouvait parfois être étudié et adopté en une seule journée. Il y avait manifestement moins de controverse que de nos jours. L'opposition était très faible et très peu de comités avaient un personnel permanent.

Mon travail en comité a commencé par le comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et le comité sénatorial permanent des sciences et de la technologie, que présidait le sénateur Lamontagne. Ce fut une expérience révélatrice pour moi parce que ma formation et mes intérêts avaient plutôt trait aux sciences humaines. Ce fut une merveilleuse expérience que de faire partie de ce comité en même temps que le sénateur Lamontagne et de prendre finalement conscience de ce qu'une étude spéciale du Sénat pouvait faire. Cette étude a certainement changé d'une manière incommensurable les institutions gouvernementales et nationales, et fait nettement progresser les sciences au Canada.

J'ai vraiment beaucoup appris au comité des affaires juridiques et constitutionnelles, que présidait le sénateur Goldenberg. J'ai vivement apprécié le fait que d'être membre de ce comité pendant toutes mes années au Sénat.

Honorables sénateurs, à titre de parlementaires, nous avons la possibilité au Sénat de faire des choses en dehors du domaine législatif. J'ai décidé, au début, que je me limiterais à un seul comité parlementaire, à savoir l'union interparlementaire. Cela m'a permis d'en apprendre beaucoup sur les peuples du monde et de les comprendre. J'ai eu beaucoup de chance d'avoir été active dans le domaine des droits de la personne.

J'ai tiré l'une de mes plus grandes satisfactions de mon voyage en Malaisie et en Indonésie, en tant que représentante du comité des droits de l'homme. Deux d'entre nous sont allés là-bas pour persuader les dirigeants de ces pays de libérer des prisonniers politiques, dont l'un deux était emprisonné depuis plus de 20 ans. C'était une mission délicate et difficile. J'ai été extrêmement satisfaite lorsque tous ces gens ont été libérés dans les mois qui ont suivi.

Honorables sénateurs, ce que le Sénat peut accomplir, à mon avis, ce sont des progrès dans des situations difficiles comme celle-là. Les sénateurs ont des occasions uniques d'atteindre des objectifs extrêmement importants, non seulement dans le cadre de leurs fonctions parlementaires, mais également dans leur vie quotidienne pour promouvoir les intérêts des Canadiens et du monde entier.

Nous vivons, bien entendu, des frustrations. Cela m'est arrivé plus d'une fois au cours des années où j'ai siégé ici. Je me rappelle que dans les six semaines suivant mon arrivée au Sénat, j'ai signalé au sénateur Connolly que je souhaitais prononcer un discours sur la réforme du Sénat. Il m'a répondu que je devrais siéger ici un peu plus longtemps et écouter ce qui se passait pour commencer à comprendre que les questions étaient un peu plus complexes et difficiles à régler que je ne le pensais. C'était un excellent conseil. Nous nous battons toujours pour cette cause.

Honorables sénateurs, j'espère qu'il y aura des changements. J'ai toujours espéré que je serais ici lorsqu'on procéderait à une réforme non seulement du Sénat, mais de tout le système parlementaire. Je souhaite que le gouvernement ait la volonté d'aller de l'avant avec certaines modifications.